

Examen critique des théories et opinions du Dr Richard Gardner en matière de sexualité atypique, de pédophilie et de traitement

par **Stephanie J. Dallam**, R.N., M.S.N., F.N.P. (infirmière diplômée, titulaire d'une maîtrise en soins infirmiers, praticienne en soins aux familles)

Introduction

Richard A. Gardner, un expert légiste très connu, fait depuis longtemps carrière dans l'évaluation des enfants, notamment dans le contexte de litiges de garde entre leurs parents. D'aucuns le considèrent comme une autorité dans ce domaine : on a été jusqu'à le qualifier de « gourou » des évaluations en matière d'attribution de garde d'enfants (Quinn, 1991). Gardner a élaboré de nombreuses théories et instruments relatifs aux enfants et ses travaux continuent à servir de base à des arrêts judiciaires qui affectent le mieux-être d'enfants partout aux États-Unis. En 1992, un article paru dans *The National Law Journal* décrivait Gardner « comme l'un des plus éminents – certains disent dangereux – ténors de la thèse réactionnaire selon laquelle on assisterait à une épidémie de femmes vindicatives qui accusent faussement les pères d'agressions sexuelles contre des enfants afin d'obtenir gain de cause dans des différends de droit de garde » (Sherman, 1993, p.1). Si les théories de Gardner à propos d'une hystérie collective en matière d'agressions sexuelles ont largement été critiquées, ses opinions concernant les véritables agressions sexuelles sur mineurs et ses recommandations en matière de traitement des familles touchées par l'inceste ont fait l'objet de très peu d'attention. Le présent article soumet à un examen approfondi les conceptions de Gardner en matière de pédophilie et son approche thérapeutique de l'intervention auprès des familles où un enfant a subi des agressions sexuelles de la part d'un parent.

Les antécédents professionnels de Gardner

Gardner a une pratique de pédopsychiatre et de psychanalyste pour adultes. Il est professeur de pédopsychiatrie clinique au *College of Physicians and Surgeons* de la *Columbia University*. Il a rédigé plus de 250 livres et articles comprenant des conseils adressés aux professionnels de la santé mentale et du droit, aux adultes qui divorcent et à leurs enfants (Sherman, 1993, p. 45). La maison d'édition privée de Gardner, *Creative Therapeutics*, publie ses nombreux livres, cassettes et vidéos. Gardner a également son propre agent ainsi qu'un site Internet¹ où sont annoncées ses publications. On y apprend qu'il a été reconnu témoin expert dans quelque 300 instances, tant correctionnelles que civiles, intentées dans plus de 24 États américains. Gardner témoigne presque exclusivement pour la défense dans les procès pour agression sexuelle sur enfants.

La théorie de Gardner concernant la sexualité atypique

« Plus la machine à survie est jeune au moment de l'apparition des pulsions sexuelles, plus durable sera sa capacité procréatrice... »

Gardner (1992, pp. 18-32) a élaboré sa propre théorie sur les bénéfiques, du point de vue de l'évolution, des pratiques sexuelles déviantes, qualifiées de *paraphilies*. Selon lui, plusieurs comportements sexuels humains particuliers, dont la pédophilie, le sadisme (sexuel), la nécrophilie (la sexualité avec des cadavres), la zoophilie (la sexualité avec des animaux), la coprophilie (la sexualité impliquant la défécation), la klismaphilie (la sexualité impliquant des lavements) et l'urophilie (la sexualité impliquant l'urine), peuvent être considérés comme utiles à la survie de l'espèce. Il ne serait donc « pas justifié de

¹ [Http://www.rgardner.com](http://www.rgardner.com)

les exclure de la liste des 'formes prétendûment naturelles du comportement sexuel humain' ». À son avis, de telles paraphilies pourraient servir les buts de la Nature par leur capacité à augmenter le niveau général d'excitation sexuelle dans la société et donc la probabilité que les gens aient des rapports sexuels, contribuant ainsi à la survie de l'espèce (Gardner, 1992, p. 20).

Dans le cadre de sa théorie, Gardner (1992, pp. 24-5) prête à la pédophilie des fins liées à la procréation. Même si une grossesse est encore impossible, il prétend que l'enfant attiré-e dans des rencontres sexuelles dès l'enfance est susceptible de devenir hautement sexualisé-e et de rechercher activement des expériences sexuelles durant les années précédant la puberté. Ainsi « chargé-e à bloc », l'enfant est plus susceptible de transmettre très tôt ses gènes à sa progéniture. Pour Gardner (1992, pp.24-5) : « Plus la machine à survie est jeune au moment de l'apparition des pulsions sexuelles, plus durable sera sa capacité procréatrice et plus grande la probabilité que cet individu engendre d'autres machines à survie dans la génération suivante. »

Les opinions de Gardner concernant la pédophilie

« L'enfant agressé-e sexuellement est généralement considéré-e comme la victime, même si l'enfant peut initier des rencontres sexuelles en 'séduisant' l'adulte. »

Bien que Gardner mette l'accent sur les fausses allégations d'agressions sexuelles, il reconnaît le caractère endémique des véritables agressions sexuelles d'enfants et la légitimité de la grande majorité (« probablement plus de 95% ») des plaintes d'agressions sexuelles (Gardner, 1991, p. 7, 140). En fait, Gardner (1992, p. 670) considère les activités sexuelles entre adultes et enfants comme un phénomène universel ayant une présence marquée dans l'ensemble des cultures. De la même manière, il écrit : « la pédophilie intra-familiale (c.-à-d. l'inceste) est très courante et ... constitue probablement une tradition de longue date » (Gardner, 1991, p. 119).

Gardner (1991, p. 118) énonce que la société occidentale est « excessivement moralisante et punitive » envers les pédophiles. À son avis, « les punitions draconiennes imposées aux pédophiles... vont bien au-delà de la gravité de ce crime ». L'interdit actuel sur les rapports sexuels entre adultes et enfants serait une « surréaction », dont Gardner attribue l'origine au peuple juif : « Il est à noter que, parmi tous les peuples anciens, les Juifs étaient probablement les seuls à réprimer les pédophiles... Les premières prescriptions chrétiennes contre la pédophilie semblent avoir été inspirées d'enseignements précédents des Juifs, et notre surréaction actuelle à la pédophilie reflète une exagération des principes judéo-chrétiens. C'est un facteur significatif dans l'attitude atypique de la société occidentale envers ces activités. » (Gardner, 1992, pp. 46-7)

Gardner (1992, p. 15) affirme : « Il y a de bonnes raisons de penser que la majorité, sinon la totalité, des enfants ont la capacité d'atteindre l'orgasme dès la naissance. » De plus, Gardner (1991, p. 12) affirme que certains enfants ressentent « de puissants besoins sexuels dès la petite enfance » et « l'enfant *normal* [en italique dans l'original] présente une large variété de fantasmes et comportements sexuels, dont beaucoup seraient étiquetés de 'maladifs' ou 'pervers' chez des adultes. » Gardner (1986, p. 93) observe que « l'enfant sexuellement agressé-e est généralement considéré-e comme la victime », même si l'enfant peut initier des rencontres sexuelles en « séduisant » l'adulte. Gardner (1986, p. 93) propose que, si la relation sexuelle est découverte, « il est probable que l'enfant présentera les choses d'une façon qui amènera l'adulte à être blâmé pour l'initiation. »

La perception de la pédophilie comme une maladie et un crime reflète la position actuelle de la société occidentale à ce sujet. Se reconnaissant le produit de cette culture occidentale, Gardner (1992, p. 49)

affirme : « Moi aussi, j'en suis arrivé à croire que l'activité sexuelle entre un adulte et un enfant est un acte répréhensible. Mais je ne crois pas qu'elle le soit de façon intrinsèque; dans d'autres sociétés et à d'autres époques, elle peut ne pas avoir d'effets psychologiques néfastes. » « Ce qui détermine le caractère traumatique ou non de l'expérience, c'est l'attitude sociale à l'égard de ces rencontres. » (Gardner, 1992, pp. 670-1)

Les recommandations de Gardner pour ce qui est du traitement des enfants victimes d'agressions sexuelles

Gardner (1991, p. 66) indique qu'il ne prend pas en charge de thérapies pour des victimes d'agressions sexuelles à moins d'être « convaincu à 100% que l'agression a réellement eu lieu ». De plus, Gardner (1992, p. 535) affirme : « Il est extrêmement important pour des thérapeutes de tenir compte du fait qu'un enfant qui a réellement été agressé peut *ne pas* avoir besoin d'intervention thérapeutique » [en italique dans l'original]. « Il existe tout un continuum qui doit être considéré ici, allant de ces enfants qui ont été forcés et qui n'ont pas pris de plaisir (et qui peuvent même être considérés comme ayant été violés) jusqu'à ceux qui ont retiré énormément de plaisir (avec des réponses orgasmiques) de ces activités sexuelles. » (Gardner, 1992, p. 548)

Le traitement est uniquement justifié lorsque l'enfant affiche des symptômes dans des secteurs importants de sa vie, comme à la maison, à l'école ou dans ses relations avec ses camarades. (Gardner, 1992, p. 536) Si un traitement est nécessaire, Gardner (1992, p. 536) recommande le recours à un seul thérapeute et l'inclusion de toute la famille (dont l'agresseur) dans le processus thérapeutique. Gardner (1992, p. 528) met en garde contre la sélection d'un-e thérapeute qui prend pour acquis qu'une rencontre sexuelle entre un adulte et un enfant entraîne nécessairement de graves perturbations psychiques chez l'enfant : il affirme qu'un tel thérapeute sera « compromis au moment de traiter ces enfants. »

« Il est important de souligner ici que beaucoup de ces thérapeutes croient qu'une rencontre sexuelle entre un adulte et un enfant – même brève, même tendre, aimante et non douloureuse – est automatiquement et immanquablement traumatisante pour l'enfant. » (Gardner, 1992, pp. 670-1)

Or, selon Gardner : « Ce qui détermine le caractère traumatique ou non de l'expérience, c'est l'attitude sociale à l'égard de ces rencontres. » (Gardner, 1992, pp. 670) Même si les enfants ont avantage à être protégé-e-s contre de nouvelles agressions, Gardner (1992, p. 537) recommande que le ou la thérapeute fasse particulièrement attention à ne pas aliéner l'enfant du parent agresseur. L'éloignement du parent pédophile du domicile « ne devrait être envisagé sérieusement que lorsque toutes les tentatives de traitement de la pédophilie et de rapprochement avec la famille se sont révélées inefficaces ». (Gardner, 1991, p. 119) À son avis, même les pédophiles qui agressent des enfants ailleurs qu'à domicile devraient pouvoir bénéficier d'un traitement au sein de la collectivité. « Ce n'est que si et seulement si cette démarche échoue qu'on devrait envisager une certaine forme d'incarcération. » (Gardner, 1991, p. 119) Par contre, Gardner (1992, p. 590) indique que les gens qui ont manifesté un comportement pédophile chronique sont peu susceptibles d'être guéris et qu'une thérapie significative ne peut avoir lieu ni avec l'enfant ni avec le père s'il existe un risque élevé de récidive.

L'intervention thérapeutique auprès de l'enfant

Gardner (1992, p. 535) considère le syndrome de stress post-traumatique (SSPT) comme « la forme naturelle à la Nature de désensibilisation systémique ». Il recommande que l'on dissuade la mère de

s'associer à un recours en justice² parce que « ceci gênera le processus naturel de désensibilisation et fera subir à l'enfant toute une série d'interrogatoires qui lui causeront inévitablement préjudice » (Gardner, 1992, p. 577). De plus, les enquêtes judiciaire et psychiatrique relatives à l'agression peuvent causer plus de tort psychologique à l'enfant que l'agression elle-même (Gardner, 1968, p. 75). À son avis, le processus de désensibilisation lié au SSPT consiste en la répétition du traumatisme sur les modes verbal, affectif et lors de jeux imaginaires (Gardner, 1992, p. 532). L'enfant devient préoccupé-e par des pensées et sentiments liés au traumatisme. Chaque fois que l'enfant revit l'expérience, celle-ci devient un peu plus supportable (Gardner, 1988, p. 75). Progressivement « les préoccupations diminuent – souvent au point de pouvoir être entièrement oubliées » (Gardner, 1992, p. 536). En fin de compte, le processus peut aider l'enfant à « enterrer entièrement l'incident » (Gardner, 1988, p. 75). Selon Gardner (1992, p. 536), le but de la thérapie devrait être de « faciliter le processus de désensibilisation et non le prolonger artificiellement » par une démarche psychothérapeutique à caractère « sensationnaliste ».

Si l'enfant se sent coupable d'avoir participé à des activités sexuelles avec les adultes, Gardner (1992, p. 549) recommande qu'on lui dise que, dans d'autres sociétés, ce genre de comportement est jugé normal et que notre société a une attitude exagérément punitive et moralisante au sujet des interactions sexuelles entre adultes et enfants.

« Les enfants plus âgés peuvent être aidés à reconnaître que les rencontres sexuelles entre un adulte et un enfant ne sont pas universellement considérées comme des actes répréhensibles. On pourrait dire à l'enfant que, dans d'autres sociétés, un tel comportement était et demeure considéré comme normal. L'enfant pourrait être aidé à apprécier l'aphorisme judicieux de *Hamlet*, selon lequel 'Rien n'est ni bon ni mauvais en soi, c'est notre esprit qui en décide.' » (Gardner, 1992, p. 549)

Gardner signale que l'enfant peut faire preuve de puissantes pulsions sexuelles lorsque les agressions prennent fin. On devrait alors, selon lui, encourager ces enfants à se masturber (1992, pp. 580, 585).

L'intervention thérapeutique auprès de la mère

« Peut-être peut-on l'aider à devenir consciente que, dans l'histoire du monde, le comportement de son conjoint a probablement été plus répandu que la retenue dont font preuve ceux qui n'agressent pas sexuellement leurs enfants. »

Le traitement de la mère devrait surtout consister à apaiser sa colère envers son mari et à l'aider à améliorer sa réponse sexuelle à ses avances. Si la mère a eu une réaction hystérique en apprenant l'agression, ou si elle l'a utilisée comme prétexte pour mener une campagne de dénigrement du père, alors le thérapeute ferait bien d'essayer de « la faire redescendre sur terre »... . Ses outrances hystériques ... attiseront chez l'enfant le sentiment qu'un crime odieux a été commis et diminuera ainsi la probabilité de tout rapprochement avec le père. Il faut faire tout ce qui est possible pour aider la mère à ramener le « crime » à sa juste mesure. On doit l'aider à prendre conscience que dans la majorité des sociétés de l'histoire, un tel comportement était omniprésent, et qu'il en est encore ainsi. (Gardner, 1992, pp. 576-7)

D'après Gardner (1992, p. 584-5), les mères d'enfants victimes d'agressions sexuelles sont souvent des personnes isolées socialement, passives et masochistes, qui ont elles-mêmes souvent été agressées sexuellement dans l'enfance. Il en déduit que, chez ce type de femme, une colère résiduelle envers son propre agresseur sexuel peut interférer dans la relation avec le mari. Gardner suggère que le thérapeute

² Gardner est un critique acharné de l'obligation de signaler les agressions sexuelles sur enfants et il a fait pression sur le Congrès américain pour que soit abolie cette règle ainsi que l'immunité pour les personnes qui signalent des agressions (Gardner, 1993).

aide la mère à apaiser ce genre de colère résiduelle. Gardner (1992, p. 585) affirme : « Peut-être peut-on l'aider à devenir consciente que, dans l'histoire du monde, le comportement de son conjoint a probablement été plus répandu que la retenue dont font preuve ceux qui n'agressent pas sexuellement leurs enfants. » De plus, selon lui, la mère a probablement des problèmes sexuels et peut consciemment ou inconsciemment dénoncer l'agression en raison de ses propres inhibitions sexuelles.

« Elle peut ne jamais avoir atteint d'orgasme – malgré le fait qu'elle ait été agressée sexuellement, qu'elle ait eu de nombreux amants et qu'elle soit maintenant mariée. » (Gardner, 1992, p. 585)

Gardner (1992, pp. 585) est d'avis que le thérapeute devrait aider cette femme à trouver le plaisir sexuel. Il précise que « de simples discours sur les joies de la réaction orgasmique ne seront probablement pas très utiles. Il faut encourager les expériences, dans des situations appropriées de détente, qui l'aideront à atteindre le but visé, l'orgasme. » Gardner (1992, p. 585) suggère que des vibromasseurs peuvent être très utiles à cet égard, et qu'il « faut essayer de démanteler toute inhibition qu'elle peut avoir quant à leur utilisation. » Gardner (1992, p. 585) affirme : « La réduction de sa culpabilité par rapport à la masturbation l'aidera à encourager cette pratique chez sa fille, au besoin. Et le gain de sexualité de la mère pourrait réduire le besoin qu'éprouve son mari de retourner vers leur fille pour des satisfactions sexuelles. »

L'intervention thérapeutique auprès du père pédophile

« On doit l'aider à reconnaître que, même aujourd'hui, [la pédophilie] est une pratique largement répandue et acceptée, littéralement, par des milliards de gens. »

Gardner (1992, p. 588) ne croit pas en l'intervention thérapeutique auprès des pères qui nient avoir commis une agression sexuelle. Mais si le père souhaite le traitement, le ou la thérapeute doit, selon Gardner, s'appliquer à lui rendre une bonne estime de soi. Il croit que la façon d'y arriver est d'aider celui-ci à reconnaître qu'« il y a une certaine dose de pédophilie en chacun de nous » et que « la pédophilie a été considérée comme la norme par une vaste majorité d'individus dans l'histoire du monde » (Gardner, 1992, pp. 592-3)

« On doit l'aider à reconnaître que, même aujourd'hui, [la pédophilie] est une pratique largement répandue et acceptée, littéralement, par des milliards de gens. » Il doit considérer que, dans notre société occidentale en particulier, nous avons une attitude très punitive et moralisante envers de telles tendances. En fait, il a simplement été quelque peu malchanceux d'être né en ce lieu et en cette époque pour ce qui est des attitudes sociales à l'égard de la pédophilie. » (Gardner, 1992, p. 593)

En plus d'amener le père à déplorer son sort, il faudrait, écrit Gardner, l'aider à compatir avec son enfant, « victime d'une société qui considère le comportement du père comme un crime odieux et/ou un péché mortel » (Gardner, 1992, p. 592). Si le père ne ressent aucune culpabilité, le but de la thérapie est de la susciter. Gardner (1992, p. 594) indique que le père peut rationaliser que, si la pédophilie est une tradition de longue date et une pratique mondialement répandue, il n'a aucune raison de se sentir coupable. « Il faut aider de tels pères à comprendre que, même si ce qu'ils disent de la pédophilie est vrai, cela ne justifie pas sa pratique dans *notre* [en italique dans l'original] société, même si celle-ci est coupable d'une surréaction à cet égard. C'est à cause de cette réaction sociale outrancière contre la pédophilie que les enfants souffrent. » (Gardner, 1992, p. 594-5)

Ainsi, même si c'est par malchance qu'il est né en un lieu et à une époque où la pédophilie est réprimée, le père agresseur « doit apprendre à se contrôler s'il veut éviter les sanctions draconiennes infligées à ceux

de notre société qui donnent voie à leurs pulsions pédophiles » (Gardner, 1992, p. 594). Cependant l'intervention thérapeutique auprès du père ne devrait pas être focalisée sur le problème principal, à savoir l'agression sexuelle. Pour Gardner, la thérapie devrait au contraire se faire en « parlant d'autres choses » puisque le but de toute thérapie est « d'aider les gens à oublier leurs problèmes » (Gardner, 1992, p. 592).

Comparaison des opinions de Gardner à celles de la NAMBLA

La NAMBLA, ou North American Man/Boy Love Association, est une organisation politique et éducative de lutte pour des droits civiques qui préconise les rapports sexuels entre hommes adultes et jeunes garçons. Mary De Young (1989), professeure agrégée de sociologie à la *Grand Valley State University*, a résumé les arguments utilisés par la NAMBLA pour justifier, normaliser ou rationaliser la sexualité entre adultes et enfants. Les partisans de la NAMBLA utilisent quatre grandes stratégies : le déni de tout préjudice causé; la condamnation de ceux qui condamnent; l'appel à un principe d'ordre supérieur; et le déni des victimes. Même si les publications de la NAMBLA ne sont pas citées par Gardner, tous ses propres écrits reflètent des stratégies semblables (Voir Tableau 1).

Conclusion

Le Dr Richard Gardner est un expert légiste très connu dont les travaux ont servi de base à des arrêts judiciaires qui affectent le mieux-être d'enfants de partout aux États-Unis. Ses théories concernant la pédophilie et les paraphilies, ainsi que ses recommandations concernant le traitement thérapeutique de l'enfant agressé-e sexuellement, de la mère de l'enfant et du père pédophile, sont uniques en leur genre et ne semblent pas correspondre aux normes de pratique clinique généralement acceptées.

La fillette et la conductrice de car

Dans son livre, *True and False Accusations of Child Sex Abuse*, Gardner (1992, pp. 608-12) donne en exemple son mode de traitement d'une fillette de quatre ans (« Jane ») qui avait été victime d'une agression sexuelle extrafamiliale. La mère de Jane a consulté Gardner parce que sa fille avait un comportement anormalement sexualisé. L'enfant a par la suite révélé à sa mère qu'elle était agressée sexuellement par la conductrice de car de son école maternelle. La conductrice avait organisé son itinéraire de telle façon que la fillette soit la dernière à être déposée. Avant de ramener l'enfant chez elle, la conductrice du car se garait sur un parking abandonné et agressait sexuellement l'enfant. La mère a signalé la situation aux autorités de l'école et la conductrice du car a admis à contrecœur qu'elle avait bel et bien agressé l'enfant. L'école a licencié la conductrice. La mère s'est adressée à Gardner afin de savoir si elle devait signaler la conductrice du car à la police.

Gardner a fortement découragé le signalement de l'agresseuse à la police. (Aux dires de Gardner, ceci a eu lieu à la fin des années 1970 - avant que soit instituée l'obligation de signalement.) Gardner écrit : « J'ai dissuadé la mère d'agir ainsi en lui expliquant que l'enfant serait soumise à une série d'enquêtes policières et pourrait être impliquée dans un procès aux assises. Bien qu'un tel signalement puisse être d'une certaine utilité à la société, il était certain que Jane elle-même en aurait subi des torts psychologiques. De plus, j'ai dit à la mère que cela rendrait mon traitement de Jane beaucoup plus difficile parce que de telles investigations interféreraient avec le processus naturel de désensibilisation, augmenteraient probablement le sentiment de culpabilité, et auraient d'autres effets psychologiques malencontreux. » La mère a suivi son conseil et la conductrice du car n'a pas été signalée.

Gardner a déterminé que l'enfant avait été agressée à une fréquence de deux à trois fois par semaine durant une période de deux à trois mois. La conductrice du car masturbait Jane, mais pas jusqu'à

l'orgasme. Gardner (1992, p. 612) a conclu que « à part une certaine frustration sexuelle qui n'a pas été assouvie... l'enfant de quatre ans n'a pas été traumatisée de façon significative par ces rencontres. »

RÉFÉRENCES

- De Young, Mary. (1988). « The indignant page: Techniques of neutralization in the publications of pedophile organizations ». *Child Abuse & Neglect*, 12(4), 583-91.
- De Young, M. (1989). « The world according to NAMBLA: Accounting for deviance ». *Journal of Sociology & Social Welfare*, 16(1), 111-126.
- Gardner, R.A. (1986). *Child Custody Litigation: A Guide for Parents and Mental Health Professionals*. Cresskill, NJ: Creative Therapeutics.
- Gardner, R.A. (1988). « Clinical evaluation of alleged child sex abuse in custody disputes ». In P.A. Keller & S.R. Heyman (Eds). *Innovations in Clinical Practice*, Vol. 7. Sarasota, FL: Professional Resource Exchange, Inc., pp. 61-76.
- Gardner, R.A. (1991). *Sex Abuse Hysteria: Salem Witch Trials Revisited*. Cresskill, NJ: Creative Therapeutics.
- Gardner, R.A. (1992). *True and false accusations of child sex abuse*. Cresskill, NJ: Creative Therapeutics.
- Gardner, R.A. (1993) « Revising the Child Abuse Prevention and Treatment Act: Our best hope for dealing with sex-abuse hysteria in the United States ». *Issues in Child Abuse Accusations*, 5(1), 25-27.
- Quinn, K.M. (1991). « Family evaluation in child custody mediation, arbitration, and litigation » (Book Review). *Bulletin of the American Academy of Psychiatry and Law*, 19(1), 101-02.
- Sherman, R. (1993, August 16) « Gardner's law ». *The National Law Journal*, pp. 1, 45-46.

Note sur l'auteure

Stephanie J. Dallam, R.N., M.S.N., F.N.P. est infirmière familiale, écrivaine, chercheuse et consultante. Elle possède dix ans d'expérience en soins intensifs pédiatriques et en traumatisme pédiatrique et a enseigné les soins infirmiers à l'University of Missouri-Columbia. Elle vit maintenant au Kansas où elle termine une bibliographie complète et annotée sur les traumatismes et la mémoire.

Note : Cet article est le premier d'une série en deux parties. Le deuxième article est intitulé « Le Syndrome d'Aliénation Parentale a-t-il une base empirique ? Examen des théories et opinions de R. Gardner ».

AVIS DE DISTRIBUTION

L'original du présent article (« Dr. Richard Gardner: A Review of His Theories and Opinions on Atypical Sexuality, Pedophilia, and Treatment Issues ») a été publié dans le numéro de janvier-février 1998 (Volume 8, n° 1) de *Treating Abuse Today*; et l'original du deuxième dans le numéro de mars/avril 1998 (Volume 8, n° 2) du même périodique. On peut s'en procurer des exemplaires auprès de *Treating Abuse Today (CAPN)*, P.O. Box 3030, Lancaster, PA 17604-3030. N° de téléphone : (717) 569-3636. Courriel : TreatAbuse@aol.com Pour s'abonner à *Treating Abuse Today Online*, aller sur le site <http://child-abuse.com/SAVE/abouttat.html> Copyright 1998 Survivors And Victims Empowered (SAVE). SAVE ne pourra être tenu responsable envers l'acheteur ou envers toute autre personne ou instance en ce qui concerne toute perte ou dommage causé ou allégué être causé directement ou indirectement par la présente publication. Les auteurs sont seuls responsables des énoncés contenus dans leurs écrits. L'équipe de rédaction de *Treating Abuse Today* est seule responsable du contenu de cette publication ; tout commentaire, question ou plainte doit être adressé à l'éditeur. Cet article ne peut être transmis qu'en entier et, en tel cas, doit comprendre le présent Avis de distribution.

Adaptation française : Martin Dufresne, Hélène Palma et Léo Thiers-Vidal.

NAMBLA

Déni du préjudice causé

GARDNER

Déni du préjudice causé

Redéfinit le comportement sexuel d'adultes avec des enfants Les activités sexuelles entre des adultes et des enfants sont un

en des termes positifs. Contrairement à la croyance populaire, les enfants ne subissent pas de préjudice ou de tort en ayant des rapports sexuels avec des adultes. Tout préjudice consécutif est dû aux réactions peu appropriées et préjudiciables de la part de personnes ignorantes et de la société. (De Young, 1989)

Condamnation de ceux qui condamnent

Redirige la condamnation et censure qu'elle reçoit de la part de la société en général vers la société elle-même. Ainsi, ceux qui condamnent la sexualité entre adultes et enfants sont caractérisés comme hypocrites et méritant eux-mêmes la condamnation. Les professionnels du domaine des agressions sexuelles sur enfants, l'appareil de justice pénale et les systèmes de santé mentale sont raillés et accusés de se livrer aux mêmes actes victimisants ou exploitants que ceux dont sont accusés les membres de la NAMBLA, voire pire. Les « protecteurs » d'enfants sont les vrais pervers, les vrais abuseurs d'enfants qui profitent de l'innocence et du manque d'expérience des enfants pour propager des sentiments de culpabilité et de peur vis-à-vis de la sexualité avec les adultes (De Young, 1988 ;1989)

Appel à un principe supérieur

Normalise la pédophilie en insistant qu'elle répond aux intérêts liés à un principe supérieur. Ce principe supérieur est la libération des enfants de ce qu'elle caractérise comme les liens répressifs de la société. La NAMBLA se présente comme une organisation qui défend la liberté des enfants de vivre et d'aimer selon leurs désirs. (De Young, 1989)

Déni de la victime

L'enfant est redéfini comme ayant mérité ou proposé le comportement déviant. Les enfants sont présentés comme séduisant les adultes, ce qui a pour effet de réduire la responsabilité des agresseurs pour leur comportement et ses conséquences. (De Young, 1989)

phénomène universel qui pourrait faire partie du répertoire naturel de l'activité sexuelle humaine. De telles rencontres ne sont pas nécessairement traumatisantes; ce qui détermine leur caractère traumatique, c'est l'attitude sociale à l'égard de ces rencontres.

(Gardner, 1992, pp. 1-43 ; 1992, p. 525 ; 1992 pp. 670-671)

Condamnation de ceux qui condamnent

Les thérapeutes et avocats sont motivés par une combinaison d'argent, de sexe et de pouvoir et visent à alimenter une hystérie nationale au sujet des agressions sexuelles. Les responsables des évaluations d'agressions sexuelles sur enfants sont présentés-e-s comme des personnes mal formées, mal qualifiées et incompétentes qui posent des questions directives et se servent de techniques coercitives comparées à de la torture physique. Il y aurait une foule de thérapeutes non accrédités, qualifiés de « charlatans, de psychopathes, ou d'incompétents ». L'enquête sur une plainte d'agression sexuelle peut causer plus de préjudice que l'agression elle-même.

(Gardner, 1988, p. 75 ; 1991, p. 126 ; 1991, pp. 45-89 ; 1992, p. 526).

Appel à un principe supérieur

Gardner affirme que la pédophilie est la norme dans la majorité des cultures et que notre culture occidentale est excessivement inhibée. Il considère que, dans l'histoire du monde, le comportement des pères agresseurs est « probablement plus répandu que la retenue dont font preuve ceux qui n'agressent pas sexuellement leurs enfants. » Gardner rationalise la pédophilie comme un phénomène naturel qui peut contribuer à la survie de l'espèce humaine. (Gardner, 1992, p. 1-43 ; p. 585).

Déni de la victime

Les enfants normaux présentent une large variété de fantasmes et comportements sexuels, dont beaucoup seraient étiquetés de 'maladifs' ou 'pervers' chez des adultes. Gardner considère que la majorité des enfants ont la capacité d'atteindre l'orgasme dès la naissance. Les enfants normaux peuvent développer de puissants besoins sexuels durant les premières années de la vie et initier des rencontres sexuelles avec des adultes. « Aujourd'hui, l'enfant agressé-e sexuellement est généralement considéré-e comme la victime », même si l'enfant peut initier des rencontres sexuelles en « séduisant » l'adulte. Si la relation sexuelle est découverte, « il est probable que l'enfant présentera les choses d'une façon qui amènera l'adulte à être blâmé pour l'initiation. » (Gardner, 1986, p. 93 ; 1992, p. 12 ; 1992, p. 15)

Tableau 1 : Comparaison des opinions de Gardner à celles de la North American Man/Boy Love Association (NAMBLA)